



Olympiade 2020-2024

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

25 juin 2022

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 3 juin 2022

O

Elle s'est réunie ce samedi 25 juin à 9h30 au siège de la ligue à Pontivy

Au 27 mai 2022, la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 99

Nombre de voix : 484

Nombre de licenciés validés : 8496

Quorum au 25/06/22 : 50 clubs - 242 voix

O

À 10h22, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 84 GSA, comptabilisant 447 voix, sont 42 présents et 42 représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

Le président de la LBVB déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il passe la parole à Mme DELMOULY adjointe à la maire de Pontivy

Elle indique que la ville de Pontivy est sportive où il y a une concentration de ligue, Les infrastructures pourraient accueillir un terrain de beach volley en hiver. Beaucoup de projet à Pontivy et elle estime qu'il faut profiter des résultats des équipes de France.

Le président excuse l'absence, du président de la FFVolley M. Eric TANGUY, le président de la commission des sports du conseil régional de Bretagne M. Pierre POULIQUEN, le président du conseil départemental du Morbihan M. David LAPPARTIENT, le président du CROS M. Yannik MORIN, M. KA de la DRAJES retenus par d'autres obligations.

Il signale que l'introduction de la saison 2021/2022 a été particulière, reprise des activités après 2 années de covid, nouvelle gouvernance de la ligue. Il remercie les clubs pour leur engagement.

O

1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 16 octobre 2021

Pour : 447

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est Approuvé à l'unanimité

2) Présentation du Rapport Moral,

3) Présentation des rapports des diverses Commissions Régionales

Rapport de la médicale (Voir annexe)

JL GOUIN indique que sa principale activité est de gérer les dossiers de surclassement, (double et triple surclassement)

4) Adoption du Rapport Moral et des commissions

Avant le vote, questionnement sur le championnat :

Les entraîneurs de RM relèvent que les poules de classement sont sans intérêt pour les équipes du milieu de tableau pour l'accèsion/descente.

Pour les poules RF trop peu de match, pas assez de visibilité dans les salles.

A.Leto : les barrages sont faits pour niveler le niveau des poules, même si l'intérêt est discutable, il est affiché dès le départ. La CSR a eu une discussion à ce propos et décidé de maintenir une date de barrage.

D.Quintin : Les barrages n'ont pas lieu tous les ans car inutile avec 3 poules car dans le tableau d'accèsion il y a trois accèsions automatiques. Entre les places 4 et 9 peu d'intérêt donc seul les barrages 1 à 3 et 10 à 12 seront maintenus.

Pontivy : Demande de championnat plus long

Formule sportive choix de faire des formules différentes chez les masculins ils voulaient jouer plus et les féminines moins à la suite du sondage d'il y a 5 ans mais bilan négatif. Les réponses à ce sondage pour les clubs étaient trop variées.

Sondage sera fait, nombreux retour des clubs.

Montgermont 2 poules féminines et 2 poules masculines, championnat régional, on s'engage en région et on en connaît les conséquences.

À la suite du sondage la décision avait été prise, plus de match pour les M et moins pour les F

Loisirs 35 : choqué par l'agressivité.

A.Leto : il a été décidé de ne répondre qu'au courrier provenant des présidents ou des secrétaires de club.

UGS : une réunion spécifique aura lieu.

Pour : 447

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

5) Adoption des propositions du Comité Directeur Régional et des Commissions régionales ainsi que des vœux des CDVB et GSA portant modification des Règlements Régionaux

(Voir annexe).

Le vœu n°6 « Participation des joueurs » n'a pas été présenté car il manque de précision. Avis défavorable.

Le vœu n°7 « obligations » n'a pas été présenté car avis défavorable

6) Présentation du Rapport Financier.

Stéphanie DAUTELLE du cabinet Cogedis présente le bilan et les principaux indicateurs financiers

(voir annexe)

7) Rapport des vérificateurs aux comptes.

Mme Stéphanie YOUENOU présente le rapport donnant le quitus à la trésorière

8) Approbation des comptes de l'exercice clos

Pour : 447

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité

9) Vote du quitus à la Trésorière Général.

Pour : 447

Contre : 0

Abstention : 0

Le quitus est donné à l'unanimité à la trésorière

10) Vote du Règlement Financier (tarifs, montants des amendes et droits,) et du budget

Tarifs :

Pour : 418

abstentions : 29

contre : 0

Budget :

Pour : 434

abstentions : 13

contre : 0

Les tarifs et le budget sont approuvés à la majorité

Questionnement sur le devenir du siège de la ligue :

Le groupe de travail s'est réuni :

Le siège restera à Pontivy,

Il sera expertisé pour connaître sa valeur,

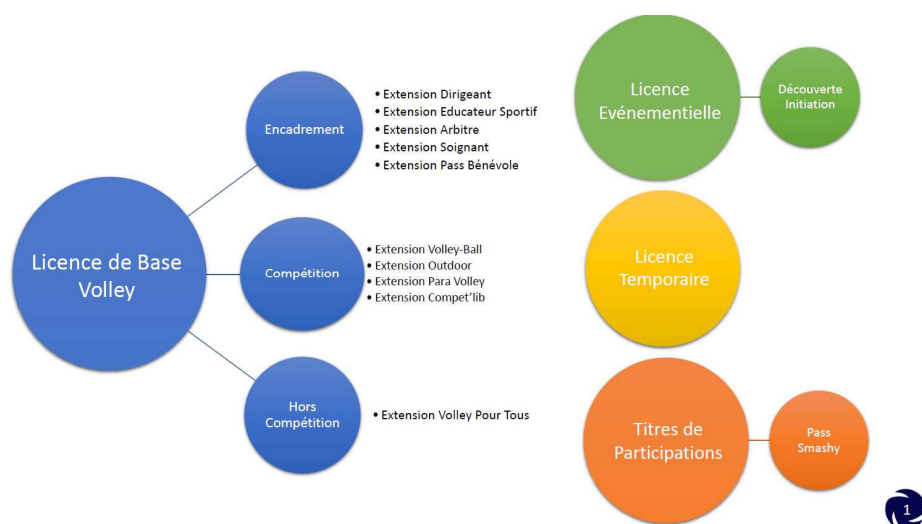
Renseignement à prendre auprès de la mairie de Pontivy pour louer dans une maison des associations,

Projet avec la municipalité ou privé.

Si ce n'est pas possible des travaux seront à faire concernant l'isolation du bâtiment il sera demandé une aide à l'état pour l'isolation.

Peut-être envisager du coworking mais à étudier la gestion.

Présentation de la nouvelle architecture des licences par G. Mabile



11) Election des vérificateurs aux comptes

Mme Stéphanie YOUENOU et M. Charles Edouard LARRIBE acceptent de se représenter au poste de vérificateur aux comptes.

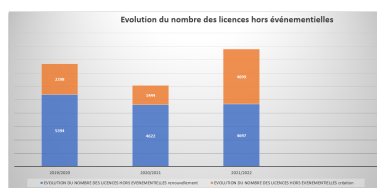
Pour : 447

abstentions : 0

contre : 0

12) Infos diverses

Le président présente :



Taux de pénétration évènementielles comprises

France métropolitaine	2,60%
Bretagne	3,19%
Ile de France	2,18%
PACA	3,84%

Objectif de la Bretagne 3,5% - 11 600 licenciés

Bretagne

2470 km de côtes
1/3 des côtes métropolitaines
Axe de progrès pratique du volley outdoor

Il indique que la FIVB axe sur le outdoor, 3x3 ou 4x4

Loi de démocratisation du sport, rappelle l'obligation des attestations d'honorabilité pour les licences « encadrants », les certificats médicaux maintien pour 3 saisons

Mise en place d'une licence temporaire

3 familles = évènementielles - temporaires - titre participation (smashy)

Elu dans un GSA ligue extension dirigeant + 5€

Pass bénévole pour responsable d'une salle mais pas dirigeant ni encadrant.

Evènementielles smashy = titre de participation

C. Gaignic demande par qui il sera possible de réserver les billets pour les JO 2024. Il faudra passer par la FFVB.

Le président remercie Daniel Karboviac qui quitte ses missions auprès de son club et du comité départemental du Morbihan, applaudissement des participants.

Remise des récompenses

A. LETO président de la CSR remet :

- ✓ Les trophées aux équipes championnes de Bretagne
- ✓ Des ballons pour les clubs organisateurs des finales de la coupe de Bretagne, excellence et honneur et un pour chaque nouveau club.

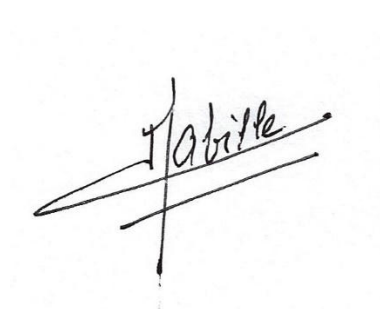
Le président indique l'exclusivité avec Intersport une convention a été signée. On ne peut plus travailler avec A l'aise breizh.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions, le président remercie les clubs pour leur participation à cette assemblée générale.

Fin de séance : 14h00

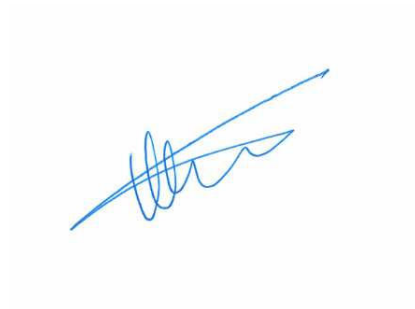
Gérard MABILLE

Président de la LBVB

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Mabilles', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

David QUINTIN

Secrétaire Général de la LBVB

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Quintin', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.